

# AUTO SELECTION DE L'EUROPE

Tel : 03.80.50.00.00

Mail : olivier.as-europe@orange.fr



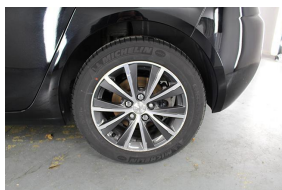
## PEUGEOT 308 / 1,6 BLUEHDI 120CV ALLURE



Mise en circulation	05-09-2016
Kilométrage	20640 km *
Couleur	NOIR PERLA NERA
Taux de CO2	84 g
Puissance	5 cv
Energie	Diesel
Boite	Manuelle
Reference	23073
Dispo fournisseur	STOCK FOURNISSEUR

**SOIT PRIX TOTAL TTC : 19400 €**

**A partir de 283 € TTC / mois \*\***



## EQUIPEMENTS

- ABS - AFU
- Accès et Démarrage Mains Libres
- Accoudoirs AV-AR
- Aide au stationnement AV-AR
- Aide au démarrage en pente
- Airbags frontaux AV, latéraux et rideaux
- Banquette AR rabattable 1/3-2/3
- Capteur de pluie et de luminosité
- Clim automatique bi-zones
- Détecteur de sous-gonflage
- Direction assistée
- ESP
- Feux de jour
- Jantes alliage 16" TOPAZE
- Navigation sur écran couleur
- Ordinateur de bord
- Prise jack + USB
- Projecteurs à LED
- Projecteurs antibrouillard
- Régulateur-Limiteur de vitesse programmable
- Rétroviseurs int. électrochrome
- Rétroviseurs ext rabattables électriquement + diode
- Roue de secours galette
- Sièges AV réglables en hauteur
- Siège conducteur avec support lombaire
- Stop&Start
- Verrouillage auto. des portes en roulant
- Verrouillage centralisé à distance
- Vitres AV-AR électriques à commande séquentielle
- Vitres et lunette AR surteintées
- Volant cuir pleine fleur

## AUTO SELECTION DE L'EUROPE - 125 Avenue Roland Carraz 21300 CHENOVE

Les garanties légales de conformité et de vice caché sous régies par les articles L211-4 a L213.13 et L1641 a L 1648, du code de consommation disponibles en annexe dans le magasin.

\* km non garantis.

\*\* Offre de location longue durée sur 5 ans. Un premier loyer de 1940 € suivi de 60 loyers de 283 €

Exemple pour une PEUGEOT 308 1,6 BLUEHDI 120CV ALLURE Diesel avec 20640 km en location longue durée sur 61 mois et pour 50 000km, hors assurances facultatives. Sous réserve d'étude et d'acceptation par notre organisme de financement. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts.

<http://www.as-chenove.fr>